



Avis sur l'aménagement des locaux de Nogent sur Marne (GDI/VOIE/MO/LA)

Cela fait maintenant plus de 3 ans que l'ancien attachement de Nogent a été démoli. Les agents ont été déplacés pendant toute la durée des travaux dans des algécos place Séward.

Ce projet a été mis en place avec la participation des agents de Nogent par groupe de travail. Les agents se sont exprimés quant à leurs besoins pour ce nouvel attachement. Malgré certains désagréments comme une grande partie du nouvel attachement en sous-sol, donc sans fenêtres, mais avec des espaces de travail et de stockage plus spacieux, le ressenti des agents a été plutôt positif pour une grande majorité d'entre eux.

Lors de notre dernière visite où l'attachement était toujours en travaux, nous avons constaté qu'une partie des travaux engagés n'était pas encore finalisée ou qu'il fallait apporter certaines améliorations notamment concernant :

- ✓ La pose de sèche-mains dans tous les sanitaires,
- ✓ La pose de sèche-cheveux dans les vestiaires,
- ✓ La pose de protections sur les parties saillantes des plaques de protection en inox des parties basses des murs,
- ✓ La pose de protections en mousse jaune et noire, contre les risques de chocs à la tête dans les escaliers d'accès au vestiaire des agents (dû à la construction en elle-même),
- ✓ Le manque de tablettes et de patères dans les douches,
- ✓ Le nombre de places de parking disponibles (non fermées) où les agents prennent le risque de se faire abîmer leur véhicule personnel.
- ✓ Les portes des douches qui ne s'ouvrent pas dans le bon sens,
- ✓ Pas de solution proposée pour l'agent seul de la LOG.

Nous avons demandé au RGO de la voie ligne A qui nous a accompagnés lors de la visite de faire le nécessaire.

Lorsque le dossier a été présenté en commission, nous avons constaté que certains points manquaient encore de précisions :

- ✓ Définir le nombre exact de bureaux dans le local des maîtrises qui, pour l'instant, est supérieur à la réglementation en vigueur.

- ✓ Les solutions proposées pour l'agent seul : un appel toutes les 20 à 30 minutes et un système DATI sans aucune explication.

Les membres de la CSSCT ont demandé à la Direction d'apporter un complément d'information sur ces points restant à améliorer avant l'aménagement définitif dans les locaux :

- ✓ Fournir la procédure de mise la place du système DATI, avec les résultats d'essais à blanc pour confirmer l'efficacité du temps de réaction pour intervention,
- ✓ Mettre le nombre de bureaux en fonction de la superficie du local bureau maître.

Après avoir visité le nouvel attachement de Nogent, les agents demandent un balisage indiquant l'emplacement de tous les locaux afin de faciliter les déplacements.

La CSSCT demande en complément à la Direction :

- ✓ Les résultats d'analyses de la qualité de l'air dans le bâtiment et le tableau de bord des cycles de maintenance du système d'entrée et d'évacuation de l'air,
- ✓ Les certificats de conformité de toutes les installations du bâtiment,
- ✓ De mettre la maintenance du bâtiment sur la base GMAO et de savoir qui aura en charge cette maintenance après réception pour ne pas avoir les mêmes problèmes qu'à l'attachement de République en cas de dépêche !

Le Président de la CSSCT s'est engagé en certifiant que toutes les anomalies et demandes seraient modifiées et réalisées avant l'aménagement dans les locaux en juin. La CSSCT demande à être conviée pour une visite avant l'emménagement pour faire la levée des réserves.

Concernant l'avis à donner ce jour, les élus de la CSSCT émettent un avis favorable et demande qu'un REX, après l'emménagement, soit effectué sous 3 mois en concertation avec les agents de l'attachement de Nogent.

PROCEDURE DE VOTE :

POUR : 20 (16 CGT, 1 SAT, 2 UNSA, 1 CFE-CGC)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0